

La natation, c'est du plaisir, de la confiance, du respect

En tant que sportif:

« Je me respecte et je respecte les autres. Ma pratique sportive, c'est à moi de l'envisager avec les règles dans lesquelles elle se pratique et dans le respect de tous, mon entraîneur est là pour m'accompagner. »

- Faire preuve de pudeur

- Toute forme d'exhibitionnisme est interdite
- o Je me change dans les vestiaires ou dans des zones réservées à l'abri des regards
- o Je peux choisir de me doucher chez moi. La nudité n'est autorisée que dans le cadre d'une douche individuelle
- o Je suis vigilant aux photos que je poste sur les réseaux sociaux

- Éviter toute forme de maltraitance envers ses partenaires d'entraînement

- o Je ne bizute pas mes partenaires, toute forme de bizutage est interdite par la loi.
- o Toute forme d'agression physique, de violence ou d'incitation à la violence est interdite
- o Je ne me moque pas, n'injurie pas, et je ne tiens pas de propos diffamatoires ou attentatoires à la vie privée
- o Je ne poste pas de photo de mes autres camarades sans leur accord explicite
- o Je suis vigilant à mes propos dans les discussions auxquelles je participe sur les réseaux sociaux

- Faire attention à son image

- o Je ne me prends pas en photo dans les vestiaires ou au bord du bassin
- o Je représente mon club, et j'incarne ses valeurs lors de mes différents déplacements avec le club et/ou en sélection.

- Communiquer et échanger

o Je n'hésite pas à parler à toute personne de confiance, à l'entraîneur ou aux dirigeants, si je me sens mal à l'aise dans une situation ou si une situation me paraît bizarre ou anormale.



« Les violences physiques (coups, blessures) ou psychologiques (menaces, intimidations, médisances, discriminations) mettent en danger la santé, la sécurité ou l'équilibre des individus et vont à l'encontre de l'épanouissement de chacun. »



La natation, c est du plaisir, de la confiance, du respect

En tant que parent :

« Je soutiens mon enfant dans sa pratique sportive. Je l'encourage et valorise ses efforts, c'est fondamental dans les premières années d'apprentissage. Je suis attentif à tout changement de comportement. »

Comportement vis-à-vis de l'encadrement du club et des autres nageurs :

L'ensemble des entraînements et activités du club pouvant être ouvert à l'observation des parents :

- o J'observe une attitude respectueuse de l'entraîneur, des autres parents et des nageurs dans un climat apaisé et de respect
- O Je respecte et n'interfère pas avec les directives de l'entraîneur, je ne « coache » pas mon enfant pendant l'entraînement ou les compétitions
- o Si je le souhaite, je prends rdv avec l'entraîneur pour échanger sur la pratique de mon enfant. Les échanges sont importants mais ils doivent se faire lors d'un moment approprié
- o Je ne filme ou ne photographie pas les enfants sans accord écrit du club ou des représentants légaux
- o Lorsque j'ai l'autorisation pour filmer ou photographier les enfants, je les en informe
- J'utilise un vocabulaire adapté à la présence des enfants

Comportement vis-à-vis de mon enfant :

- o Je ne mets pas de pression sur mon enfant par rapport à sa pratique et à ses résultats
- o J'encourage et apporte un soutien affectif à mon enfant
- o Je valorise ses réussites et suis à l'écoute mon enfant dans les moments plus difficiles

« Les parents, en tant que premiers supporters de leurs enfants dans leur pratique du sport, sont aussi des garants de l'esprit sportif et des valeurs du sport. A cet égard, il leur est recommandé de faire preuve de réserve et de recul et de n'employer ni mot, ni attitude, déplacés. »

Charte d'éthique et de déontologie Natation





La natation, c'est du plaisir, de la confiance, du respect

En tant qu'éducateur - entraîneur

« J'ai conscience que dans mon rôle d'entraîneur, j'incarne à la fois l'institution, le savoir, la compétence, et assure une fonction protectrice. Lorsqu'ils me confient leurs enfants, les parents les placent sous mon autorité. A la compétence technique attendue s'adjoint la conviction d'avoir affaire à un éducateur, avec toutes les présuppositions bienveillantes qu'engendre une telle appellation. »

- Accompagner la progression de l'enfant et du sportif dans la discipline qu'il a choisi quel que soit le niveau de pratique

- o Je valorise la progression et les efforts des sportifs quel que soit le niveau
- o J'explique les séances et je donne du temps d'écoute pour que le sportif puisse comprendre sa pratique
- o Je ne m'approprie ni l'athlète ni ses performances mais je l'accompagne dans son projet
- o Je respecte le développement de l'enfant et j'adapte l'entraînement en fonction de son âge et de sa maturation physiologique et psychologique

- Adopter une posture d'éducateur dans sa relation avec le sportif :

- o J'accompagne les sportifs qui viennent construire un projet individuel ou de groupe au sein du club.
- Je n'utilise pas la position privilégiée d'éducateur pour établir des relations intimes avec les sportifs
- o J'établis une relation professionnelle avec le sportif et ne chahute pas avec lui
- o Je n'engage aucune relation intime avec un sportif
- o Je réduis au maximum les situations dans lesquelles je suis amené à manipuler un sportif dans le cadre de la pratique sportive. En cas de contact à des fins de démonstration ou de correction, je l'en informe et le fait à la vue d'autres sportifs ou adultes
- o Je n'engage aucune discussion privée et individuelle avec un sportif dans un lieu isolé (préférer un lieu public, ouvert et observable par d'autres adultes) ou sur les réseaux sociaux.
- J'utilise un vocabulaire adapté
- o Je n'accueille aucun sportif à mon domicile sauf avec la présence de ses parents ou la présence d'autres sportifs et adultes du club.

Lors des déplacements :

- o Lors des longs déplacements (stages ou compétitions), je suis vigilant à mon positionnement dans le bus (arrière ou avant) et ai à l'esprit que beaucoup d'événements peuvent se passer.
- o Si je dois ramener des jeunes à leur domicile ou internat après l'entraînement, j'en informe les parents et je les fais toujours monter à l'arrière.

o Je suis vigilant sur la répartition des chambres.

- Dans les vestiaires :

- o Je ne me change jamais avec les athlètes (ni douche évidemment)
- o Je suis vigilant à qui est dans les vestiaires (notamment dans les croisements de groupe entre touts petits qui se font aider par les parents et jeunes).
- o Je n'autorise jamais qu'un adulte soit seul dans les vestiaires avec un enfant.

Prendre soin des sportifs :

- o J'accueille tout le monde sans discrimination
- o Je suis intransigeant face au bizutage, interdit par la loi. Il n'y a pas de petits actes de bizutages.
- o Je suis attentif à la sécurité physique et psychologique des sportifs
- o Je suis vigilant à ce qui est posté sur les réseaux sociaux
- o Je partage avec l'équipe dirigeante, avec les parents du sportif tout changement soudain et inhabituel dans l'attitude du sportif, et toutes marques suspectes sur son corps
- o J'adopte en toutes circonstances un comportement exemplaire à l'égard de tous

« Les éducateurs ont un rôle considérable à tenir, notamment auprès des plus jeunes, pour diffuser, au soutien d'une attitude exemplaire, un message pour une maîtrise psychologique de l'agressivité individuelle et pour un respect très scrupuleux de l'environnement social et matériel. »

Charte d'éthique et de déontologie Natation

RAPPEL art. L212-11 du code du sport

Outre l'obligation de qualification, tout éducateur sportif rémunéré doit, avant d'exercer ses fonctions, déclarer préalablement son activité au Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de son lieu d'exercice.





La natation, c'est du plaisir, de la confiance, du respect

En tant que bénévoles / dirigeants

« Je suis soumis au respect des statuts de l'association dans laquelle j'œuvre. Au-delà de mes responsabilités en fonction de mon rôle dans le club, je suis attentif au bien être des adhérents de l'association.

Je m'assure que les cartes professionnelles des éducateurs sont à jour. Je veille à ce que tout licencié susceptible d'exercer régulièrement ou à titre occasionnel une activité d'encadrement (d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou de bénévole susceptible d'intervenir auprès de mineurs) soit soumis au contrôle d'honorabilité, en remplissant rigoureusement le formulaire de licence.

Je suis vigilant à l'organisation des activités et fais respecter les valeurs éducatives et morales du club. J'ai une attitude exemplaire au sein de mon activité d'élu ou de bénévole. Je soutiens les projets et reste à l'écoute des adhérents et des éducateurs. »

- Accompagner la progressions des athlètes

- o Je fais passer le bien-être des sportifs en premier
- o Mon rôle est d'encourager, féliciter et valoriser les efforts des sportifs quel que soit le résultat

- Faire progresser le club en matière d'éthique et de déontologie

- o Je fais respecter et partage les valeurs éducatives et morales du club (respect, tolérance, loyauté, etc.)
- o Je suis garant du respect des statuts de l'association, ainsi que des conditions de sécurité applicables à ses activités sportives et celles de l'établissement sportif
- o J'adopte un comportement exemplaire, au sein d'une équipe dirigeante, en évitant toute forme de débordement ou de conflit
- o J'encourage les comportements éthiques et de fairplay
- o Je suis attentif au climat lors des séances d'entraînement et m'assure que les éducateurs mettent en place des gestes barrières dans leur pratique et soient sensibilisés à la lutte contre les violences.
- Je suis attentif à l'usage des réseaux sociaux entre éducateurs, pratiquants et parents.

Impliquer l'ensemble des parties prenantes aux activités du club : entraîneur, dirigeants, bénévoles, nageurs, parent

- o Je suis à l'écoute des sportifs, des familles, des salariés et des bénévoles
- o J'implique dans la mesure du possible les parents des nageurs quand l'activité est appropriée
- o Je soutiens les actions de formations des encadrants sur les sujets liés aux particularités du groupe d'enfants et de la discipline qu'ils encadrent
- Sanctionner toute violence

L'organisation des activités club

- Prendre des précautions s'agissant des interactions nageur mineur / adulte :
 - Un nageur ne doit pas se trouver seul dans une voiture avec un adulte sauf à avoir une autorisation nominative et écrite des parents
 - o Aucun message individuel ne doit circuler entre un adulte et un nageur. Tout échange (sms, mail) doit se faire avec en copie les parents, un responsable du club, et/ou le groupe de nageurs
 - o Lors d'un déplacement avec nuitée, selon l'âge des nageurs, une autorisation des parents sera nécessaire pour que des adultes responsables identifiés par le club dorment dans la même chambre que les enfants (présence de deux adultes minimums pour dormir avec les enfants)
 - Le cas échéant, l'accès aux vestiaires est limité à l'entraineur et aux parents sollicités pour aider leur enfant à se préparer
- Prendre des précautions s'agissant des interactions nageur / nageur :
 - o Lors d'un déplacement avec nuitée, seuls les nageurs de même sexe et de même âge peuvent être dans une même chambre
- Prendre des précautions s'agissant de l'encadrement des nageurs mineurs par le club
 - o Lors des déplacements il est important d'imposer la présence de deux adultes minimum pour encadrer le groupe de nageurs
- Prendre des précautions s'agissant de l'utilisation de l'image du nageur
 - o Aucune photo ne peut être prise sans le consentement du nageur et de ses parents. Une autorisation parentale doit être demandée en début de saison

« Les bénévoles et dirigeants doivent adopter une attitude exemplaire et véhiculer des messages dignes et respectueux afin d'inspirer positivement le comportement des autres acteurs, en premier lieu les sportifs. »

Charte d'éthique et de déontologie Natation

